

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2010

URBANISME COMMERCIAL - (n° 2566)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 90

présenté par
M. Piron-----
ARTICLE 6

Substituer au mot :

« la création »,

le mot :

« l'implantation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.